

Le 17 mai 2013, sur les quais du Havre (Seine-Maritime). Des piles de conteneurs viennent tout juste d'être débarquées d'un navire en provenance de Chine et attendent le feu vert des douaniers français avant d'être distribués par la route un peu partout en Europe. Très vite, une cargaison de thé vert destinée aux Baléares attire l'attention : ses « papiers » sont suspects et émis par une société créée tout juste quelques semaines auparavant.

Derrière les boîtes de thé vert, les douaniers ne découvrent pas moins de 200 cartons contenant plus d'un million de faux sachets d'Aspegic, la célèbre marque d'aspirine du laboratoire français Sanofi. Du sucre en réalité. Valeur de la saisie : 300 000 euros.

« C'est l'une des plus importantes jamais réalisées en Europe », se félicite Sébastien Cetti, à la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.

Les chiffres surlignés en rose et vert sur ses fiches Bristol le montrent : de plus en plus de médicaments de contrefaçon arrivent en France : 860 000 unités ont été saisies en 2012, comme en 2011, contre seulement 267 000 en 2010. « Il s'agit au mieux de placebo, au pire de substances dangereuses », soupire M. Cetti.

Au niveau mondial, le phénomène est en plein essor. Les ventes de médicaments contrefaits ont atteint 75 milliards de dollars (55,6 milliards d'euros) en 2010, soit quasiment deux fois plus qu'en 2005, selon l'Institut international de recherche anti-contrefaçon de médicaments (IRACM), qui a publié, mercredi 25 septembre un rapport intitulé « Contrefaçons de médicaments et organisations criminelles ». En 2010, les laboratoires avaient réalisé un chiffre d'affaires de 856 milliards de dollars.

Les trafiquants ne cessent d'ac-



Le trafic de médicaments est en plein essor partout dans le monde, comme ici dans les rues de Port-au-Prince, à Haïti, mais aussi en Europe, notamment en France. JOBARD/SIPA

croître leur « part de marché », tant ce business s'avère rentable. Le rapport rappelle que la contrefaçon d'un « blockbuster » (médicament rapportant plus d'un milliard de dollars pour le laboratoire) peut générer un bénéfice de l'ordre de 500 000 dollars pour un investissement initial de 1 000 dollars.

La même somme de départ investie dans le trafic de fausse monnaie ou d'héroïne rapporterait 20 000 dollars et dans la contrefaçon de cigarettes 43 000 dollars.

Ces gains sont d'autant plus

attractifs que le risque encouru est faible. « En France, les peines sont d'un niveau, au maximum, de sept ans de prison mais dans d'autres pays elles se limitent à un ou deux ans », regrette Bernard Leroy, directeur de l'IRACM et ancien magistrat spécialisé dans le trafic de stupéfiants.

Profil hétéroclite

En France, les contrefaçons de Viagra (du laboratoire américain Pfizer) et de Cialis (commercialisé par Lilly), deux médicaments destinés à soigner les troubles de l'érec-

tion, représentent la moitié des médicaments interceptés et les produits dopants 15 % à 20 %. Les boîtes arrivent principalement dans des colis, par La Poste ou des services express, type UPS ou Fedex, et sont interceptées à Roissy.

De plus en plus, les douaniers découvrent aussi des contrefaçons d'anticancéreux, comme l'Avastin (Roche), de traitements contre le paludisme, comme le Coartem (Novartis), ou d'antithrombotiques comme le Plavix, un des médicaments phare de Sanofi. « Une année, nous avons

même dû retirer un lot du marché, car trop de contrefaçons circulaient en utilisant son numéro d'identification », indique Philippe Peyre, secrétaire général du groupe français. Pour Sanofi, l'enjeu n'est pas tant la perte de marché que celle de la confiance des consommateurs. « Si la contrefaçon d'un de nos médicaments provoque des accidents graves, cela aura un impact sur notre image, même si nous n'y sommes pour rien », explique M. Peyre.

Les affaires recensées au niveau mondial dans le rapport de l'I-

KACM montrent que le profil des trafiquants est très hétéroclite. « On trouve aussi bien des individus que des organisations transnationales de grande envergure », insiste Eric Przywsa, chercheur spécialisé dans les risques et les crises aux Mines ParisTech et auteur de l'étude. « Internet a permis une démocratisation du trafic de médicament. Autre caractéristique : c'est davantage une délinquance en col blanc, car le médicament paraît beaucoup plus respectable que la drogue ou les armes ».

Si la marchandise vient le plus souvent d'Asie, les importateurs prennent en Europe le masque de la respectabilité. Un Britannique de 65 ans, Peter Gillespie, expert-comptable et distributeur pharmaceutique a ainsi importé deux millions de doses de médicaments contrefaits dont une partie a été vendue à des pharmacies et des hôpitaux en les faisant passer pour des médicaments français d'importation. Il aurait empoché 3 millions de livres (3,6 millions d'euros) dans l'opération.

Les gendarmes français et espagnols ont de leur côté démantelé la filière d'Arnaud B. qui écoulait depuis 2007 des médicaments contrefaits dans le réseau officiel des pharmacies au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique ou encore en Suisse. « Le préjudice pour les laboratoires pharmaceutiques, dont Sanofi, s'élève à plusieurs millions d'euros », indique le rapport.

La légalisation de la vente de médicament en ligne ne devrait rien arranger. En France, où une centaine de pharmacies illégales sur internet ont déjà été repérées (Le Monde 27 août 2013) alors que l'autorisation ne date que du mois de juillet. La ministre de la santé Marisol Touraine a publié mardi 24 septembre une liste des sites français autorisés par les pouvoirs publics. ■

CHLOÉ HECKETSWEILER